Antoine Arcère

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1681. Sorti : juin 1690

Né à Marseille, le 5 octobre 1663

Mort à Marseille, le 23 janvier 1699

Notes bio-bibliographiques

E Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. I, p. 41 -

Batterel : T. IV. p. 162-163 notice.

Bicaïs : T. II, p. 768.

Bonardi : p 29 verso et ss -

Bougerel : T. I. p. 408 -

Zach. Artaud : Athenaeum massiliense, p. 626.

Balteau. Barroux : Diction. de biog. française. Paris, Letouzey. 1939. T. III p. 326.

Achard : Dict. de la Provence

H. Barré : Les voyageurs provençaux (publication de l'Exposition coloniale de Marseille 1906

Grande encyclopédie

Moréri : Dictionnaire

Saurel : Dictionnaire des villes ... des Bouches du Rhône.

Blampignon : correspondance de Massillon, p. 229.

Quérard : France littéraire I, 81

Dictionnaire d'histoire ecclésiastique, T. III p 1524-25

132

R. P. BOUGEREL
Biblioq-Orat. T I, p 408
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 132.

Antoine Arcère

naquit à Marseille le 5 oct. 1663, de Louis Arcère et de Françoise Aidoux. Il étudia au collège des prêtres de l'Oratoire ; il entra ensuite dans la congrégation à Aix en 1681, il était dans sa 18e année. Il avait un talent singulier pour les langues. Après avoir enseigné les humanités à Nantes et à Toulon, il fut attaqué d'une fistule. Ensuite il vint demeurer une année dans la maison de Paris, où il fut connu de quelques personnes de mérite. Arcère savait le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'arménien, l'éthiopien, le turc, le persan, le grec moderne, l'italien, l'espagnol, l'anglais, le portugais, l'allemand, le polonais.
Après avoir demeuré dix ans dans l'Oratoire, il en sortit, et fut voyager à Constantinople et dans la Syrie. Il y demeura plus de deux ans. Il vit dans les différentes échelles une troupe de marchands français que le commerce y attire de toutes parts. Il remarqua que le don des langues manquait à tous. Il résolut de composer un dictionnaire françois-turc. Avant que d'y travailler, il fut à Rome, où il arriva le 27 janvier 1693. L'ambassadeur de Pologne n'oublia rien pour l'emmener avec lui dans son pays ; mais il ne se laissa pas tenter. Il revint à Marseille où il travailla continuellement à son dictionnaire. Quand il vit son ouvrage assez avancé, il écrivit à l'abbé Bignon comme au directeur de l'Imprimerie royale pour le prier de lui procurer le moyen de le faire imprimer aux dépens du roi. L'abbé Bignon lui répondit que ce qu'il proposait n'était pas faisable, la guerre ayant fait retrancher ce qu'on donnait pour les impressions. Le Père Massillon, son intime ami, lui écrivit pour le faire rentrer dans l'Oratoire. Le Père de la Tour, général, faisant sa visite à Marseille, lui renouvela la même chose que le P. Massillon. Il s'excusa sur son ouvrage qui demandait encore deux ans de travail. Il mourut ensuite à Marseille le 23 janvier 1699 âgé de 36 ans.

Ouvrages :

I Mss. Dictionnaire françois-turc. Il est presque fini ; son mss. est entre les mains de son frère à Marseille

II Mss. Des grammaires sur plusieurs langues, qu'on trouva après sa mort.

C'est à lui que Massillon avait écrit pour l'engager à rentrer à l'Oratoire

---

Bonardy = Bibliothèque des Ecrivains de la Cong. de l'Oratoire, Mss de 1722, page 30

Le Père Antoine Arcère, de Marseille, où il est mort en 1699, était très habile dans les langues syriaque, égyptienne et arménienne, dans lesquelles il a laissé des ouvrages manuscrits, entr'autres une grammaire arménienne et un dictionnaire turc qui est in f° mss dans la Bibliothèque de la maison de St Honoré. Voyez un article

assez détaillé sur ses ouvrages dans le Moréry de 1718.

Société de gens de lettres = Biographie Universelle, Paris, Furne, 1838, t. I, p. 151

Antoine Arcère, oncle du P. Louis Etienne, est auteur d'un Dictionnaire turk, latin et français mss. déposé à la bibliothèque du roi.

M. M. 607, III catalogue, N 67 =

Antoine Arcère, de Marseille, entré à Aix en 1681

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France. Article du Père Louis Etienne Arcère, à la fin.

Le Père Louis Etienne Arcère, avait eu un oncle de son nom, Antoine Arcère, qui, après avoir passé près de 10 ans dans l'Oratoire, en sortit en 1690 pour aller voyager dans le Levant, dans le dessein d'y acquérir la connaissance des langues du pays pour lesquelles il paraissait passionné. Ses succès répondirent à ses désirs et il devint si habile qu'il composa un Dictionnaire turc latin et français, ouvrage curieux et utile, auquel la faiblesse de sa santé et la mort qui l'enleva à 35 ans, ne lui permirent point de mettre la dernière main. Son neveu qui parlait aussi plusieurs langues, tant anciennes que modernes, s'était proposé de finir ce dictionnaire et d'en faire présent au public ; mais, entraîné par son goût pour les belles-lettres, il différa toujours de s'en occuper, et y ayant entièrement renoncé, il répara en quelque façon sa négligence en léguant par son testament le manuscrit, dont il était possesseur, à la bibliothèque du roi, où il fut accueilli d'une manière distinguée, le 5 mars 1782, par M. l'abbé des Aunays.

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, Bibl. Nle Fonds fr. 25681, t. I, p. 41.

Antoine Arcère naquit à Marseille le 5 octobre 1663 (ou vers l'an 1664 selon le Dict. de P.) de Louis Arcère et de Françoise Aidoux. Il étudia dans sa jeunesse les langues mortes et vivantes. Il s'était fait lui-même des grammaires particulières de chacune de ces langues et il les parlait toutes avec la même facilité. En 1681 le 18 oct. il entra à l'Oratoire à l'âge de 18 ans. Après avoir enseigné les humanités à Nantes et à Toulon, il fut attaqué d'une fistule et ensuite vint demeurer une année dans la maison de Paris, où il fut connu de quelques personnes de mérite. Il savait le grec, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'arménien, l'éthiopien, le turc, le persan,

le grec moderne, l'italien, l'espagnol, l'anglais, le portugais, l'allemand et le polonais. En 1689, il sortit de l'Oratoire et alla à Constantinople et dans la Syrie. Il y demeura plus de deux ans et y conçut le projet d'un Dictionnaire français-Turc. Il rapporta du Levant des livres et des manuscrits très curieux. Il revint par Rome où il arriva le 27 janvier 1693. L'ambassadeur de Pologne n'oublia rien pour l'emmener avec lui dans son pays où on le demandait pour donner l'éducation aux princes de la Cour. Mais il revint à Paris où ses talents lui acquirent l'estime des savants et en particulier de l'abbé Bignon. Les sollicitations de son frère l'engagèrent à retourner à Marseille pour y donner à ses enfants les principes des langues qu'il possédait. Il eut la satisfaction de faire un élève digne de lui. A 7 ans, son neveu, Marc Antoine Paul Arcère, parlait plusieurs langues; mais la mort l'enleva à la fleur de son âge. Arcère avait refusé l'éducation des enfants du roi de Pologne. Il s'occupa de son Dictionnaire Turc latin et français et lorsque l'ouvrage fut presque achevé, il écrivit à l'abbé Bignon, comme au directeur de l'imprimerie royale, pour le faire imprimer aux dépens du roi; mais on ne put lui accorder sa demande, la guerre ayant fait retrancher ce qu'on donnait pour les impressions. Massillon, son intime ami, lui écrivit pour l'engager à rentrer dans l'Oratoire; le P. de La Tour, général, faisant sa visite à Marseille, lui fit la même proposition. Arcère s'excusa sur son ouvrage qui demandait encore 2 ans de travail. L'excès de ce travail le conduisit au tombeau le 22 janvier 1699 à l'âge de 35 ans, à la suite d'une fièvre lente. Ses amis pleurèrent sa perte et les auteurs qui ont fait mention de lui, font l'éloge des qualités de son esprit et de son coeur.

Ouvrages:

1 - Dictionnaire français-Turc, Mss. Il est dans sa famille, presqu'achevé.

2 - Grammaires de plusieurs langues Mss. (Voir M. Gor et le P. Bougerel)

Moréry = Dictionnaire, édition de 1718.

Antoine Arcère était de Marseille où il mourut le 22 janvier 1699, âgé seulement de 35 ans. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des langues latine, grecque, hébraïque et étudia ensuite l'arabe, le turc et le persan. Il savait aussi les principales langues qu'on parle en Europe. On a trouvé parmi ses mss. des grammaires de toutes ces langues qu'il s'était faites lui-même, par où l'on peut juger de son application au travail. Il entra à l'âge de 18 ans dans la Cong. de l'Oratoire et après y avoir appris et enseigné les belles-lettres, il alla à Paris et y passa environ un an dans la maison de St Honoré. Il y fut connu et estimé de qqs savants et entr'autres de l'abbé Bignon. Mais il n'aimait guère à se produire et sa passion pour l'étude augmentait de jour en jour. Il retourna à Marseille et engagea ses parents à lui fournir tout ce qui serait nécessaire pour le voyage du Levant qu'il méditait afin de s'y perfectionner dans la connaissance des langues et des moeurs des habitants de ces pays, comme aussi pour y acheter des livres et des mss propres à son dessein

à quoi il réussit. Etant de retour à Marseille, il ne pensa plus à rentrer dans l'Oratoire, mais à vivre en particulier dans sa famille pour pouvoir avec plus de liberté cultiver les talents qu'il possédait, débarrassé de tout souci, de toute visite et uniquement attaché à ses études. Il y avait 8 ans qu'il avait entrepris un dictionnaire français turc qui aurait été très utile pour la religion et pour le commerce. Ce n'eût pas été un simple vocabulaire, comme la plupart des autres dictionnaires. Il aurait été plus ample et plus curieux encore et d'un moins difficile usage que celui de Meninsky qui commence par le turc, lequel il traduisit en latin ou en allemand. Le dictionnaire de M. Arcère commençait par le français et faisait voir le rapport qu'ont les proverbes des Turcs avec la langue française, la latine et la grecque, comme aussi avec l'Ecriture Sainte. On y aurait aussi vu des remarques curieuses sur leur histoire, leur religion, leurs cérémonies, leurs dignités, leur discipline militaire, leurs coutumes, leurs habits, leur géographie, etc. parce que les différentes phrases des Turcs sur le même mot, faisant souvent allusion à ces choses, donnent lieu d'en parler à ceux qui en sont bien instruits. Il était si appliqué à cet ouvrage qu'il ne se permettait pas même les délassements d'esprit les plus innocents et n'accordait pas à son corps ce qu'il lui eût fallu de repos et de sommeil pour réparer ses forces épuisées par un travail si pénible et si continuel. Aussi tomba-t-il dans un état de langueur et dans une fièvre lente qui le conduisirent au tombeau

---

Listes des Assemblées =

En 1685 le conf. Antoine Arcère à St Honoré

Balteau - Barroux : Dictionnaire de biog. française. Paris, Letouzey, 1939, t. III, p. 326 =

Le Père Antoine Arcère, né à Marseille en 1664 (Non) et décédé dans cette ville le 22 janvier 1699, s'adonna dès son jeune âge à l'étude des langues mortes et vivantes, rédigeant lui-même ses grammaires et les possédant de façon à parler très couramment tous ces idiomes. Entré à 18 ans à l'Oratoire, il n'y resta pas longtemps (10 ans cependant) l'amour des sciences le poussant aux voyages. Il partit donc en 1689 pour le Levant où il séjourna et dont il visita les points principaux. A son retour à Paris, il rapporta des ouvrages curieux soit imprimés, soit manuscrits, fréquenta le monde savant et plus particulièrement l'abbé Bignon, puis revint à Marseille sur les instances de son frère pour y professer les langues orientales et refusa d'aller en Pologne où on lui offrait l'éducation des princes de la cour. La mort l'empêcha de terminer complètement un dictionnaire turc, latin et français qui eût rendu des services au point de vue non seulement de la langue, mais encore de tout ce qui concerne l'histoire de la Turquie.

H. Barré

Quérard = La France littéraire I, 81

L. Et. Arcère, prêt. de l'Or. né à Marseille

Batterel IV 162-164

X. — Le Confrère Antoine Arcère,

Entré en 1681, mort en 1699.

Le Confrère Antoine Arcère, natif de Marseille et fils d'un artisan, fut reçu dans l'Oratoire à l'Institution d'Aix, le 18 octobre 1681, âgé de 18 ans, au sortir de ses études de philosophie (1).

Son talent et son inclination dominante se déclarèrent en lui de bonne heure pour l'étude et la connaissance de presque toutes les langues. Aussi, savait-il les principales qu'on parle en Europe, et on a trouvé parmi ses papiers des grammaires de toutes ces langues, qu'il s'était faites lui-même (2).

Dans le cours des humanités qu'il fut destiné à professer, il s'attacha aux langues latine, grecque et hébraïque. Il étudia ensuite l'arabe, le turc et le persan. Après son cours de belles-lettres, on lui accorda de venir passer un an à la maison de Paris pour se perfectionner dans ses connaissances. Il y fut connu et estimé de quelques savants, entr'autres de M. l'abbé Bignon, quoiqu'il n'aimât guère se produire, sa passion pour l'étude des langues augmentant de jour en jour.

C'est pour la satisfaire que, de retour à Marseille, il engagea ses parents à faire un effort pour le mettre en état de faire dans le Levant un voyage qu'il méditait depuis longtemps, et nous eûmes avis du mois de juin 1690, que le

(1) *Registre de l'Institution d'Aix.*

(2) Moréri, *édit. de 1725.*

confrère Arcère s'était retiré de la Congrégation dans le dessein de s'embarquer pour Constantinople et d'aller se perfectionner dans ce pays là, dans la connaissance des langues et des mœurs des Orientaux (3), comme aussi pour y acheter des livres et des manuscrits propres à son dessein (4); à quoi il réussit.

Ses provisions faites, il revint à Marseille, et se mit tout entier à composer un *Dictionnaire français et turc* qui aurait été fort utile pour la religion et pour le commerce, et auquel il travailla huit ans. Ce n'eût pas été un simple vocabulaire. Il aurait été plus curieux, plus ample et d'un moins difficile usage, que celui de Meninsk, qui commence par le turc, traduit ensuite en latin et en allemand. Le dictionnaire du confrère Arcère commençait par le français et faisait voir le rapport qu'ont les proverbes turcs avec la langue française, la grecque et même avec l'Ecriture Sainte. On y aurait vu des remarques curieuses sur leur histoire, leur religion, leurs cérémonies, leur discipline, parce que les différentes phrases des Turcs sur le même mot, faisant bien souvent allusion à tout cela, lui donnent lieu d'en parler et de les expliquer. Il était si appliqué à cet ouvrage, qu'il ne se permettait pas même les délassements les plus permis, et n'accordait pas à son corps ce qu'il lui eût fallu de repos et de sommeil pour réparer ses forces épuisées par un travail continuel. Aussi, tomba-t-il dans un état de langueur et dans une fièvre qui le conduisirent au tombeau, son ouvrage étant fort avancé, quoique informe, et presque tous ses matériaux étant prêts. On espère qu'il se trouvera quelqu'un qui se chargera du soin de les mettre en ordre et d'achever ce dictionnaire.

Il mourut à Marseille, le 22 janvier 1699, âgé seulement de 35 ans.

(3) *Registre du Conseil de juin 1690.*

(4) Moréri.

Notice sur
Antoine Arcère

—

Chemise Toulon
Pièce 4 I

82

1'

Extraite
d'une lettre de Mr Arcère
prêtre de l'oratoire
écrite à Mr le chevalier de la Sauvagère

à La Rochelle, le 27 aoust 1778

Témoignés je vous prie, à notre très savant et très aimable confrère, Mr l'abbé de Grandidier combien je suis touché des marques d'amitié et d'estime qu'il a bien voulu me donner. Son souvenir m'est toujours cher et je rajeunis quand je reçois de ses nouvelles. Le temps du bel age est passé pour moi. J'ai quatre vingt ans accomplis, ma vue est si affaiblie, que j'ai toujours un brouillard sur les yeux. Je ne puis plus lire à la lumière et pendant le jour je suis obligé de faire de fréquentes pauses, quoique aidé de mes yeux de verre. Dites à notre chère confrère, que nous attendons avec empressement le second volume de l'histoire de l'eglise de Strasbourg. J'ai lu le premier avec bien du plaisir

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

J'y ai trouvé des recherches, de l'érudition, des discussions savantes dont j'ai profité, en un mot j'ai appris et voilà les livres que j'estime et qui sont de mon goût.

Extraite de quelques lettres relatives à l'histoire de l'Eglise de Strasbourg. — Manuscrit autographe de l'abbé Grandidier — in 12 de 107 feuillets — appart à la bibliothèque de Colmar Fond Chauffour. N° 16/1